Le continuum de la violence sexuelle

Liz Kelly Traduit de l'anglais par Marion Tillous



 ${\it Illustration: "Leaping doe, red leaves". Kerry Phippen. Instagram: @kerryphippenart$

Devenu classique, l'article de Liz Kelly que nous avons choisi de traduire nous semble essentiel pour comprendre la façon dont a été conceptualisée initialement la notion largement répandue et mobilisée de continuum des violences sexuelles, ou des violences faites aux femmes. Il permet de saisir comment la recherche féministe des années 1970 et 1980 a insisté sur le lien entre différentes formes de violences et contribué à constituer, ce faisant, un sujet « femme » autour de l'expérience commune des violences de genre. Aussi, les différences entre femmes, en termes de positions sociales, qu'elles soient de classes ou liées à la trajectoire migratoire réelle ou supposée, apparaissentelles peu dans cet article. Faire retour sur la notion de continuum invite toutefois à interroger ses usages et ses significations multiples, tant dans les mondes militants, qu'institutionnels ou professionnels : plutôt qu'un nivellement de la gravité des violences ou une mise en équivalence des formes et des effets, le continuum rappelle en quoi la domination et l'appropriation du corps des femmes par les hommes constituent un lien structurant.

Les éditrices

Résumé

Cet article traite de l'emploi du concept de *continuum* en matière de violence sexuelle dans le cadre d'une recherche et du débat touchant à cette question. Deux des objectifs initiaux de cette recherche étaient d'explorer les liens entre les différentes formes de violence sexuelle et d'examiner l'idée, qui émergea à l'occasion d'un travail effectué dans un refuge pour femmes battues ¹, que la plupart des femmes font l'expérience de la violence sexuelle au cours de leur vie. C'est en analysant les entretiens compréhensifs réalisés avec des femmes que le concept de *continuum* de la violence sexuelle a été mobilisé pour décrire les résultats dans deux domaines ².

CONTINUUM (DES VIOLENCES SEXUELLES) – VIOL – RAPPORT SEXUEL CONTRAINT – RAPPORT SEXUEL ALTRUISTE – CONSENTEMENT

^{1.} NdlT : nous avons opté pour garder la traduction littérale de *battered women*.

^{2.} Kelly L. (1987). "The *continuum* of Sexual Violence". In : Hanmer J., Maynard M. (eds.) *Women, Violence and Social Control. Explorations in Sociology* (British Sociological Association Conference Volume series). Londres, Palgrave Macmillan.

Méthodologie

Le matériau utilisé au cours de cette recherche consiste en entretiens compréhensifs réalisés avec soixante femmes, et réitérés avec quarante-huit d'entre elles après qu'elles aient lu la retranscription de l'entretien initial — lequel portait sur l'enfance, l'adolescence et l'âge adulte – de façon à appréhender les expériences de violence sexuelle dans le contexte spécifique de la vie de chacune. Il leur était demandé si elles avaient vécu une ou plusieurs formes de violence sexuelle, puis chaque expérience de ce que la personne définissait elle-même comme un viol, un inceste ou un acte de violence domestique faisait l'objet d'une discussion approfondie. Le second entretien visait à évaluer l'effet du premier sur les protagonistes et constituait en outre un test de validité interne permettant de reprendre la discussion sur des points demeurés peu clairs la première fois. Il a aussi permis de détecter des épisodes de violence sexuelle que les intéressées avaient oublié de mentionner et dont elles se sont rappelées entre les deux entretiens, ou qu'elles ont décidé de révéler conséquemment au premier entretien.

Les femmes qui ont participé à ces entretiens se sont portées volontaires. Il était crucial qu'elles fassent le choix de discuter, en détail, de ce qui risquait fort d'être des souvenirs pénibles. De plus, l'un des objectifs de la recherche était de réaliser des entretiens avec un éventail de femmes plus large que celles pouvant être contactées par le biais des instances officielles (police, tribunaux, services sociaux ou médicaux), ou des organisations bénévoles (refuges de femmes battues, centres d'aide face au viol, groupes d'entraide). À ce jour, la plupart des recherches disponibles ont construit leurs échantillons uniquement à partir de ce type de sources. Dans la mesure où le nombre de cas de violence sexuelle est sous-estimé dans les statistiques officielles et dans les études de victimation (la ré-

cente ³ enquête britannique sur la criminalité n'a relevé qu'un seul cas de tentative de viol parmi les 11 000 ménages consultés), il est important de s'adresser aux femmes qui ne font pas officiellement état de leur expérience. Plusieurs méthodes ont été utilisées pour les contacter, dont des lettres et des articles dans des journaux et magazines, ainsi qu'une intervention sur une radio locale. Celle qui a le mieux fonctionné a été l'intervention publique auprès d'un large éventail de groupes locaux et communautaires de femmes et d'étudiantes.

Étant donné les objectifs de la recherche, il était essentiel que les diverses formes de violence sexuelle soient bien couvertes par les entretiens. Aussi l'échantillon a-t-il été divisé en deux groupes de trente. Dans un premier temps, seules les femmes ayant subi un viol, un inceste ou de la violence domestique ont été sollicitées (des sous-échantillons de dix ont été retenus pour chaque type d'agression). Lorsque ces objectifs furent presque atteints, nous avons fait appel à des femmes indépendamment de leur expérience (celles-ci formant un nouveau groupe de trente).

L'échantillon était composé de manière prédominante de femmes blanches – seulement deux femmes non blanches, toutes deux métisses – mais il était varié sur d'autres plans : elles étaient de diverses origines socio-économiques, avec des expériences d'emploi diverses et avaient fait des choix différents au regard du mariage, de la maternité et de la sexualité. Les femmes ayant suivi ou suivant alors des études supérieures étaient plus représentées que celles de la population générale, bien que nombre d'entre elles soient issues de milieux populaires ou en reprise d'études. Quoique non représentatif, cet échantillon rendait compte du vécu d'un groupe de femmes majoritairement blanches, rarement interviewées dans d'autres recherches : celles qui ne déclarent pas ce qui leur est arrivé aux services sociaux, celles qui sont issues des

^{3.} NdlT: l'article traduit ici date de 1989.

classes moyennes et celles qui occupent des emplois qualifiés.

Le concept de continuum

À mesure que les entretiens étaient retranscrits et analysés, il est devenu clair que la plupart des femmes avaient été confrontées à la violence sexuelle au cours de leur vie. Il apparut tout aussi clairement qu'à chaque forme de violence évoquée lors des entretiens correspondait un large éventail d'expériences possibles. C'est la raison pour laquelle j'ai commencé à recourir au terme de « continuum » pour décrire l'étendue et la variété de la violence sexuelle dans leur vie. Le concept a été utilisé dans plusieurs conférences données devant divers groupes de femmes (certains étaient des groupes féministes engagés dans un travail sur la violence masculine, d'autres étaient des groupes locaux ou communautaires). Beaucoup des femmes présentes l'ont trouvé utile pour comprendre leur propre vécu et la violence sexuelle en général.

Les membres de ces groupes ont jugé le sens commun du terme continuum utile, et c'est dans ce sens qu'il est entendu ici. L'Oxford English Dictionary propose deux définitions en usage : « un caractère commun fondamental qui sous-tend de nombreux événements différents » et « une série continue d'éléments ou d'événements qui se confondent et ne peuvent être distingués d'emblée ». La première définition permet de discuter de la violence sexuelle dans son sens général : le principal dénominateur commun à ces événements très divers est que les hommes usent d'une variété de formes d'abus, de contraintes et d'usages de la force pour contrôler les femmes. La seconde définition permet de décrire et de nommer cette palette de comportements d'abus, de contraintes et d'usages de la force auxquels sont confrontées les femmes. Lors des conférences, c'est à ce deuxième sens que les participantes se référaient pour situer leur propre expérience dans la catégorie des violences sexuelles. Cette

définition-là tient également compte du fait qu'il n'existe pas de catégories d'analyse clairement définies et délimitées pour rendre compte du vécu des femmes. Leurs différentes expériences et la façon dont elles les définissent subjectivement correspondent en même temps qu'elles échappent à une catégorie donnée, telle que le harcèlement sexuel, lequel inclut des regards, des gestes et des remarques tout autant que des actes pouvant être définis comme une agression ou un viol.

Dans les deux acceptions, le concept vise à mettre en évidence que la violence sexuelle existe dans la plupart des vies des femmes, même si la forme qu'elle revêt varie, comme la façon dont les intéressées définissent les faits (Kelly, 1984a) et en sont affectées sur le moment et par la suite (Kelly, 1984b). La définition du continuum, tel qu'utilisé dans cet article, ne se réfère pas au sens communément utilisé en sciences sociales qui suppose l'application de mesures statistiques pour définir clairement et distinguer des catégories. Aussi le concept ne doit-il pas être compris comme une ligne droite reliant les différents événements ou expériences. Un grand nombre de facteurs affectent le sens que prennent pour les femmes les actes de violence sexuelle, et leur impact immédiat et ultérieur. On compte parmi ces facteurs : la nature spécifique de l'agression, la relation existant entre l'homme et la femme ou la fille, le fait qu'il s'agisse d'un événement isolé ou récurrent, l'ampleur de la menace perçue par la femme au moment et dans le contexte de l'agression, mais également la façon dont elle définit le comportement de l'homme, et si cela renvoie à des expériences antérieures.

Le terme de *continuum* ne doit pas non plus être interprété comme une appréciation de la gravité de l'événement sur le moment ou par la suite. Marie Leidig (1981), la seule autre auteure suggérant d'utiliser le concept de *continuum* à propos de la violence sexuelle, attribue une place centrale à la gravité des faits. À ses yeux, les formes de violence sexuelle qu'elle place à l'un des

extrêmes de son continuum - la violence domestique et l'inceste sont nécessairement plus graves et, de ce fait, ont des effets plus négatifs. Mais l'impact de la violence sexuelle sur les femmes est un sujet complexe. À l'exception notable des épisodes entraînant la mort, il serait simpliste d'associer directement la gravité des conséquences aux formes de violence vécues. La façon dont les femmes réagissent sur le moment et définissent ces expériences, tout comme leur façon de les appréhender par la suite, diffèrent d'une personne à l'autre : des facteurs très divers pèsent sur les vécus singuliers. Les témoignages des femmes ayant été confrontées à la violence conjugale (Dobash et Dobash, 1979; Pagelow, 1981; Schechter, 1982) concernant les répercussions de la violence mentale et affective, et le fait, démontré par Mc Neill (1987), que ce que les femmes confrontées à une exhibition sexuelle redoutent le plus est la mort, conduit à penser que créer une hiérarchie des violences en fonction de leur gravité n'est pas pertinent.

Une telle approche conduit nécessairement à porter des jugements sur ce qui est le plus grave et a les effets négatifs les plus lourds. Mais l'on pourrait aussi bien avancer (quoique cet argument ne soit pas utilisé ici) que des formes de violence sexuelle, telles que la menace de viol et le harcèlement de rue auxquels la plupart des femmes sont confrontées et qui ont pour effet de limiter leur accès à l'espace public ainsi que leur liberté de mouvement, sont plus graves que, par exemple, la violence domestique, laquelle touche moins de femmes.

La thèse défendue dans ce chapitre est que toutes les formes de violence sexuelle sont graves et ont des effets : la polarisation (« plus ou moins ») du *continuum* se rapporte uniquement à leur fréquence. On montrera que certaines formes de violence sexuelle rencontrées par la plupart des femmes au cours de leur vie, sont aussi celles qu'elles risquent de subir le plus fréquemment. Les plus communes sont aussi les plus susceptibles d'être définies par les

hommes comme des comportements acceptables, par exemple le fait de considérer le harcèlement sexuel comme « un petit jeu » ou « juste une blague », et elles ont moins de chances d'être définies légalement comme des délits.

Comment utiliser le concept

Plusieurs chercheur·e·s travaillant sur le viol ont utilisé l'idée, sinon le concept, d'un *continuum* reliant le viol aux rapports sexuels hétérosexuels (Russell 1975; Vogelman et al. 1979; Williams et Holmes 1981; Wilson 1978). Gilbert et Webster (1982) sont représentatives de cette approche :

De nombreux viols prolongent tout simplement les échanges hétérosexuels, dans lesquels la demande masculine et la réticence féminine sont ordinaires et formalisées. Bien que le viol soit une forte exagération du pouvoir sexué, il contient les codes et les rituels de la rencontre, de la séduction et de la conquête hétérosexuelles.

Clark et Lewis (1977), ainsi que Marolla et Scully (1979), utilisent explicitement ce terme pour parler des violeurs :

À l'une des extrémités du continuum se situe l'homme qui ne fait aucun effort pour dissimuler ses actes [...] à l'autre se trouve le violeur qui tentera de ne pas considérer ses actes comme un viol. (Clark and Lewis, p. 101)

Il est tout aussi pertinent de se demander si, plutôt qu'une exception, les violeurs ne représentent pas l'une des extrémités d'un continuum d'agression sexuelle masculine quasiment admis socialement (Marolla and Scully, p. 316).

Herman (1981) utilise également explicitement le terme, définissant l'inceste comme : « Ni plus ni moins que le point extrême d'un continuum – une exagération des normes familiales patriarcales, et non quelque chose qui s'en départit » (p. 110).

Ces auteur·e·s relient chaque fois des formes spécifiques de violence sexuelle à des aspects plus ordinaires et quotidiens du comportement masculin. Pourtant, bien que plusieurs chercheur·e·s aient utilisé le terme *continuum*, c'est de façon descriptive plutôt que comme un concept élaboré. L'analyse sous-jacente est souvent implicite et l'importance de développer l'idée d'un lien entre toutes les formes de violence sexuelle n'apparaît pas.

La théorie féministe associe de plus en plus la critique de l'hétérosexualité, telle qu'elle est construite aujourd'hui, à l'analyse de la violence masculine (voir, par exemple, Rich 1980). De nombreux travaux sur le viol suggèrent que la force et la contrainte sont souvent présentes dans les relations hétérosexuelles (Clark and Lewis 1977; MacKinnon 1982). D'autres auteur·e·s illustrent la façon dont la violence domestique (Schechter 1982), l'inceste (Herman 1981; Ward 1984) et le harcèlement sexuel (Farley 1978) sont liés aux interactions plus ordinaires entre hommes et femmes ou filles. Le concept de *continuum* de la violence sexuelle permet d'appliquer cette approche théorique aux données empiriques et aux expériences personnelles des femmes.

La plupart des recherches antérieures se sont concentrées sur des formes spécifiques de violence sexuelle telles que le viol ou la violence domestique. Leurs échantillons ne comprennent souvent que des femmes ayant défini leur expérience dans les termes de la forme spécifique de violence sexuelle en question. Koss et Oros (1982), analysant l'état de la recherche sur le viol, suggèrent que cela a induit une focalisation des travaux sur les formes extrêmes de violence sexuelle. Elles relèvent le besoin de recherches qui exploreraient toute l'étendue de cette violence, soit, outre le recours à la force physique, la contrainte verbale et la menace de violence. Le concept de *continuum* de la violence sexuelle attire l'attention sur cette gamme plus large de formes d'abus et d'agressions que vivent les femmes, permettant de mieux mettre en évidence le lien entre

le comportement masculin ordinaire et quotidien et ce que Koss et Oros nomment les « extrêmes ». Plusieurs questions de ce projet de recherche ont été formulées de façon à étudier les formes courantes d'abus, et la citation qui suit, extraite de la deuxième phase d'un entretien montre à quel point elles demeurent invisible aux femmes elles-mêmes :

Vous m'avez demandé si je connaissais des femmes qui avaient vécu cela. En en parlant après coup, un nombre étonnant avaient été harcelées sexuellement — aucune n'avait été violée. J'ai le sentiment que c'est vraiment invisible. Nous ne disons pas : « quelqu'un s'est exhibé hier soir devant moi » ou... — il semble donc que c'est arrivé à tant de femmes, mais ce n'est pas reconnu.

Stanko (1985) propose une explication possible de cette nonreconnaissance :

En matière de violence masculine, les expériences des femmes sont filtrées par une perception du comportement des hommes, défini comme habituel ou comme anormal [...] Autrement dit, nous dissocions facilement les comportements anormaux (donc nocifs) de ceux qui sont habituels (donc inoffensifs). Les femmes qui se sentent abusées ou intimidées par un comportement masculin habituel n'ont aucun moyen d'expliquer comment et pourquoi il ressemble à un comportement masculin anormal. (p. 10)

Le concept de *continuum* de la violence sexuelle permet aux femmes de comprendre les liens entre comportement « habituel » et « anormal » et, de ce fait, leur permet de situer et de nommer leurs propres expériences.

Les deux points qui suivent s'appuient sur des données issues des entretiens pour illustrer la façon dont le *continuum* de la

violence sexuelle peut être mobilisé en termes de fréquence et d'expérience. Il importe de noter que ces deux dimensions se recoupent. Lorsqu'on examine la gamme d'expériences relatives à chaque forme spécifique de violence sexuelle, la fréquence de celles qui se rapprochent le plus du comportement masculin ordinaire est plus importante. Le *continuum* de fréquence se recoupe avec le *continuum* d'expérience.

Le continuum de fréquence

En considérant la violence sexuelle comme un continuum et en élargissant la gamme des formes d'abus que les femmes peuvent subir, la recherche sur leur fréquence devient un domaine d'investigation à la fois plus large et plus complexe. Des questions supplémentaires s'imposent, qui élargissent le champ des possibles, sans pour autant postuler une définition commune des formes de violence sexuelle. L'existence d'un continuum d'événements difficiles à distinguer implique que les femmes peuvent ne pas partager la même définition d'un incident spécifique. Une série de questions ont été incluses dans ce projet afin d'explorer les aspects les plus cachés du vécu des femmes. Il leur a par exemple été demandé si elles s'étaient déjà senties obligées d'avoir des rapports sexuels, si elles avaient reçu des messages sexuels au sein de leur famille, et si elles se souvenaient d'expériences sexuelles négatives étant enfant. En réponse à ces questions, beaucoup se sont remémoré des abus qu'elles n'auraient pas jugés pertinents si les questions s'étaient limitées au viol ou à l'inceste (voir aussi Russell 1975 pour une analyse détaillée de son étude sur la fréquence).

Pour analyser les entretiens, il fallait appliquer des concepts analytiques aux expériences des femmes, mais leurs propres définitions ont tout de même été retranscrites aussi précisément que possible dans le tableau ci-après, qui présente la fréquence des expériences de violence sexuelle dans la vie des soixante femmes interrogées ⁴.

Formes de violence	Nombre de femmes	Part de l'échantillon en pourcentage
Harcèlement sexuel	56	93
Agression sexuelle	54	90
Pressions pour avoir un rapport sexuel	50	83
Abus sexuel	43	72
Appel téléphonique obscène (question posée à 37 personnes)	25	68
Rapport sexuel contraint	38	63
Violence domestique	32	53
Exhibitionnisme	30	50
Viol	30	50
Inceste	13	22

Le continuum de fréquence est lisible dans ce tableau, allant des expériences les plus ordinaires dans la vie des femmes aux plus exceptionnelles. La distribution spécifique des formes de violence sexuelle illustrée ici vise uniquement à rendre compte des expériences des soixante femmes interrogées et ne prétend pas avoir une portée générale. Il est probable, cependant, que les formes les plus ordinaires occuperaient un rang similaire si cette analyse était produite dans le cadre d'autres projets de recherche. Il importe aussi de noter que les types de violence sexuelle dont les femmes font les

^{4.} Les catégories utilisées dans ce tableau sont issues des définitions avancées par les femmes elles-mêmes et de l'analyse des données. Le harcèlement sexuel concerne des événements survenus au travail, dans la rue, dans les lieux publics. Les pressions pour avoir des rapports sexuels concernent les cas où elles ont ressenti des pressions dues au comportement de l'homme ou à ses attentes, mais où elles ont choisi de ne pas dire non. Le rapport sexuel contraint concerne les cas décrits « comme du viol », où leur consentement était contraint ou leur participation forcée. L'abus sexuel concerne toutes les formes de violence sexuelle subies par les femmes avant l'âge de seize ans, non comptabilisées dans la catégorie d'inceste. L'agression sexuelle comprend les expériences de violence sexuelle après l'âge de seize ans, non comptabilisées dans les autres catégories; un certain nombre de tentatives de viol sont incluses dans cette catégorie. Le viol, la violence domestique et l'inceste, l'exhibitionnisme et les appels téléphoniques obscènes font partie des cas que les femmes définissent ainsi.

plus souvent l'expérience ne figurent pas dans ce tableau, en particulier la menace de violence et l'abus psychologique ou affectif.

Chacune des interviewées avait conscience du risque de violence et la plupart avaient été confrontées au harcèlement sexuel, à l'agression sexuelle, ou à des pressions pour avoir des rapports sexuels au cours de leur vie – des formes de violence également plus communes car plus susceptibles d'advenir en de multiples occasions. Les femmes étaient beaucoup plus enclines à remarquer la fréquence des épisodes de harcèlement sexuel et des pressions à leur endroit pour avoir des rapports sexuels. Beaucoup faisaient référence au harcèlement sexuel comme quelque chose avec lequel elles devaient composer au quotidien :

C'est quelque chose qui arrive si souvent – ça t'arrive tout le temps dans la rue, c'est presque la suite logique de ce qu'implique le fait de sortir.

Hanmer et Saunders (1984) ont interrogé 129 femmes à Leeds. Il en résulte qu'au cours de l'année précédente, 59% d'entre elles avaient eu à faire face à un « comportement menaçant, violent ou de harcèlement sexuel ».

Les femmes composent avec les formes communes de violence sexuelle de diverses manières, y compris en les ignorant, en ne les définissant pas comme abusives sur le moment et, très fréquemment, en les oubliant. Ce processus s'est vu confirmé par le fait que, tandis qu'elles retranscrivaient les entretiens, deux membres de l'équipe de recherche se sont remémoré ou ont redéfini un certain nombre d'expériences de leur propre vie qu'elles avaient oubliées ou minimisées. Il est ainsi probable que la fréquence des épisodes mesurée dans les entretiens soit sous-estimée. Des recherches complémentaires s'imposent pour prendre la mesure de l'étendue de la violence sexuelle au pôle le plus commun du *continuum* et de son impact sur la vie des femmes.

Le continuum de fréquence s'applique aussi aux formes

spécifiques de violence sexuelle. Seules dix femmes n'avaient jamais connu de violence au sein d'une relation hétérosexuelle. Trente-deux ont défini leurs expériences comme de la violence domestique. L'élément principal dans cette définition concernait le caractère répété de la violence et son étendue dans le temps. À l'évidence, beaucoup d'hommes recouraient aussi aux formes de contrôle typiques de la violence domestique (emportements émotifs violents à l'endroit d'objets, retrait affectif, absence, contrôle des contacts sociaux des femmes, mise en question de la qualité des tâches domestiques effectuées par elles), sans toutefois recourir à la violence physique. On retrouvait clairement le même schéma en matière d'inceste : davantage de femmes ont reçu des messages sexuels provenant de leur père que fait l'expérience d'un inceste père/fille. À la réflexion, la plupart d'entre elles se sont souvenu avoir été déstabilisées par ce comportement, sans pouvoir expliquer pourquoi, ni sur le moment ni par la suite. Là encore, les modes de contrôle dont se souvenaient les femmes sexuellement abusées par leurs pères avaient été vécus par d'autres femmes. Cela montre clairement que les formes de contrôle masculin les plus communes sont liées à des comportements définis comme délictueux par le système légal.

Le continuum d'expérience : des rapports hétérosexuels au viol

Ce qui suit illustre le fait que les rapports hétérosexuels ne se résument pas pour les femmes au consentement ou au viol, mais s'inscrivent dans un *continuum* passant du choix aux pressions, puis à la contrainte et à l'usage de la force. Les exemples issus des entretiens montrent clairement en quoi les catégories que j'ai utilisées pour rendre compte de leurs expériences – les pressions pour avoir des rapports sexuels, le rapport sexuel contraint et le viol – se recoupent. Cela fait sens au vu de débats récents présentant le plaisir

et le danger comme deux cadres opposés à partir desquels les féministes conceptualisent les expériences des femmes sur le plan sexuel (voir, par exemple, DuBois et Gordon, 1983). Le concept de *continuum* suggère que le plaisir et le danger ne sont pas des contraires s'excluant mutuellement, mais les deux pôles respectivement désirable et indésirable d'un *continuum* de situations.

Dworkin (1981) et MacKinnon (1982) ont montré que l'un des problèmes cruciaux pour prouver le viol devant un tribunal est que les rapports sexuels forcés ou contraints sont des expériences courantes pour les femmes. Toutes deux remettent en cause l'idée communément admise que toute relation sexuelle qui n'est pas définie comme viol est, de ce fait, consentie. En écho à l'argument de Dworkin, Bart (1983) suggère d'envisager la sexualité hétérosexuelle comme un continuum partant du rapport sexuel consenti (désiré à la fois par la femme et l'homme), passant par le rapport altruiste (les femmes se sentent désolées pour l'homme ou coupables de dire non), et le rapport soumis (s'y refuser porte plus à conséquence que l'accepter), pour aboutir au viol. Cela équivaut au continuum des rapports hétérosexuels développé ici pour refléter la façon dont les femmes définissent leurs propres expériences. Les catégories de rapports sexuels « altruistes » et « soumis » de Bart correspondraient à la catégorie : « pressions pour avoir un rapport sexuel ». « Rapport sexuel contraint » est le terme utilisé dans cette recherche pour rendre compte des expériences que les femmes interrogées ont décrites « comme un viol ».

Les entretiens démontrent la validité de cette approche. Les données sont issues des réponses à une série de questions posées – en particulier si les femmes ont trouvé facile ou difficile de dire non à un rapport sexuel, si elles avaient déjà ressenti des pressions dans ce sens ou si elles avaient déjà été violées ⁵.

^{5.} Un certain nombre de femmes étaient lesbiennes ou célibataires au moment de l'entretien. Toutefois, elles avaient toutes eu des relations hétérosexuelles par le passé et étaient invitées à en parler à propos du fait de dire « non » à un rapport sexuel.

Une partie des femmes se souvenaient que dire « non » à des rapports sexuels pouvait avoir posé problème dans le passé, mais décrivaient la façon dont elles avaient pris confiance dans leur droit de le faire, et leur engagement vis-à-vis d'elle-même à n'avoir de rapports que lorsqu'elles le désiraient. Cela ne fut facile pour aucune d'entre elles. Dans ce groupe, les femmes alors impliquées dans une relation hétérosexuelle étaient plus susceptibles d'envisager le sexe comme consenti :

Je pense que c'est sans doute la première expérience sexuelle où je me suis sentie sur pied d'égalité et je ne me suis pas sentie utilisée parce que j'ai su dire non quand je n'en avais pas envie.

Un groupe plus important de femmes trouvait qu'il n'était pas facile de dire non, en particulier dans le cadre d'une relation suivie. Beaucoup ont évoqué des épisodes où elles avaient eu un rapport sexuel alors qu'elles n'en avaient pas envie. Elles sentaient à l'évidence qu'elles le « devaient » à leur partenaire, quel que soit leur propre désir. Les relations hétérosexuelles en cours dans ce groupe correspondent, sous certains aspects, au « rapport sexuel altruiste » de Bart. La citation suivante, quoique rétrospective, se réfère à une relation qui venait juste de s'achever :

Lorsque je vivais avec Mark, je rentrais souvent du travail crevée et je n'avais qu'une envie : aller au lit et dormir. Il se mettait alors à se serrer contre moi et à me toucher, et je pensais « allez, ça recommence ». C'était comme un devoir, comme une façon de payer le loyer, j'avais un toit sur la tête et c'était le prix à payer pour ça.

Plusieurs femmes ont évoqué le sexe altruiste dans le cadre de relations longues. Elles se sentaient coupables de refuser d'avoir des rapports sexuels sur le long terme, même quand cela leur apportait peu de plaisir et leur donnait le sentiment d'être utilisées : Je crois qu'il préférait se satisfaire plutôt que de me satisfaire moi. Cela m'a durablement affectée par la suite.

La plupart des réponses initiales à la question : « Vous est-il déjà arrivé de subir des pressions en vue de rapports sexuels dont vous n'aviez pas envie ? » était de dire que c'était arrivé, mais sans recours à la force physique. L'existence d'une contrainte physique facilitait la définition d'une expérience comme abusive. La catégorie de « rapport soumis » de Bart s'appliquait aux cas où le sexe était le prix à payer pour améliorer la situation ou prévenir l'agressivité du partenaire :

De manière générale, dans mes relations, j'ai senti que j'avais intérêt à l'accepter pour éviter d'avoir à le persuader d'y renoncer. Je veux dire que je m'y soumettais car c'était plus simple que de passer la journée entière avec lui qui faisait la tête à cause de ça.

Cette citation, ainsi que la suivante, sont typiques des réponses de beaucoup de femmes à la question. Elles ont subi des pressions dans beaucoup, sinon la totalité de leurs relations avec des hommes :

J'ai ressenti des pressions en vue de rapports sexuels de la part de quasiment tous ceux que j'ai rencontrés à l'université – sauf un, en fait, qui m'a demandé si j'en avais envie – et le mec avec qui j'étais fiancée m'a mise sous pression, je me sentais tout simplement obligée d'en avoir avec lui.

Les rapports sexuels sous pression semblaient concerner des situations où les femmes choisissaient de ne pas dire non, sans pour autant consentir librement.

Le terme de rapport sexuel contraint concerne les cas de rapports forcés évoqués en réponse à la question relative aux pressions exercées, ou à celle sur le viol. Les propos se référaient le plus souvent à des expériences spécifiques impliquant une pression explicite de la part de l'homme, dont la menace ou le recours à la force physique. Le consentement des femmes était clairement contraint. Lors des entretiens, les femmes ne définissaient pas ces expériences comme des viols.

Je ne pourrais pas appeler ça un viol [...] je veux dire, il y a eu ce « mauvais » moment – il m'a forcé à avoir un rapport sexuel avec lui un certain nombre de fois, c'est ce que j'appellerais prendre une femme pour acquise.

Nous nous étions disputés, et j'étais allée dormir dans une autre pièce, il est venu et m'a prise par le bras, et il m'a traînée dans la chambre en me disant : « Tu te souviendras de ça quand tu seras vieille ». Il voulait dire que je me souviendrais de ce merveilleux moment érotique où ce mec exhibait sa fabuleuse force masculine, son désir et sa passion – ça ne m'a pas du tout excitée.

Les femmes ont aussi donné des exemples de moments où elles s'étaient senties contraintes à des pratiques sexuelles spécifiques :

Je ne suis pas féministe, mais j'ai pensé qu'il était temps pour moi de commencer à sortir puisque lui était dehors tous les soirs. Il s'y est fermement opposé – c'est un euphémisme – il a mis mes vêtements dans l'évier, a passé un tisonnier sale sur mon visage pour m'empêcher de sortir. La seule issue était d'avoir un rapport sexuel avec lui, d'une manière ou d'une autre, généralement orale, avant de sortir.

L'une des utilités du concept de *continuum* est qu'il permet de redéfinir certaines expériences au cours du temps. Les citations suivantes illustrent la façon dont les femmes établissent rétrospectivement des liens explicites entre des pressions pour avoir un rapport sexuel, des rapports sexuels contraints et un viol :

Je ne lui ai pas dit que je n'en avais pas envie, je n'ai pas osé [pause]. On sait qu'on ne veut pas, mais on le fait

quand même. C'est ce que je considère aujourd'hui comme un viol avec consentement. C'est un viol, car il y a des pressions, mais on le fait parce qu'on sent qu'on ne peut pas dire non, pour une raison ou une autre.

Où commence le viol? La pression pour avoir un rapport sexuel était énorme [...] Cela visait à me faire me sentir coupable. Ce n'est pas un viol, mais cet homme a exercé une pression affective « incroyable », et je voulais qu'il quitte ma chambre le plus vite possible.

Non, pas un viol, pas dans le [soupir]... je n'ai pas à proprement parler été physiquement forcée à avoir un rapport sexuel, mais seulement... contrainte, oui, je pense.

Elle ajouta, plus tard au cours de l'entretien :

Je me souviens d'une fois où il ne voulait pas me laisser me lever, et il était très fort. Il tenait mes bras au-dessus de ma tête, je ne pouvais pas opposer de résistance. À vrai dire, je ne considérais pas ça comme un viol parce que le terme évoquait pour moi des inconnus, le noir, la nuit, se débattre. Je n'ai pas vraiment résisté, mais « je ne voulais pas », donc dans un sens c'était du viol, oui.

Beaucoup des cas que les femmes associent à un viol sont similaires à ce que recouvre la catégorie « rapport sexuel contraint ». La façon dont elles caractérisent subjectivement les expériences de violence sexuelle sur le moment et par la suite est un sujet trop complexe pour être adéquatement traité dans ce chapitre (pour des arguments plus détaillés, voir Kelly, 1984a). Les facteurs contribuant à définir un événement comme un viol renvoyaient le plus souvent au fait que le violeur était un inconnu, que l'agression avait eu lieu dehors et de nuit, qu'il y avait eu recours à la force physique, et que les femmes avaient résisté. Nombre des expériences qualifiées de viol ne furent perçues comme telles qu'un certain temps après l'agression. Comme l'illustrent les propos cités plus haut, beaucoup de femmes ne définissaient pas les agressions comme des viols avant d'être interrogées.

Ces exemples démontrent que beaucoup de femmes font l'expérience de rapports sexuels non consentis que ni elles, ni la loi, et encore moins probablement l'homme, ne définissent comme viol. Elles se sentent pourtant bel et bien abusées par de telles expériences et nombre d'entre elles ont évoqué des effets à court et à long terme similaires à ceux vécus par les femmes qui définissaient d'emblée leur expérience comme un viol. Il n'y a donc pas de césure nette entre les rapports sexuels consentis et le viol, mais un *continuum* de pressions, de menaces, de contraintes et d'usages de la force. Le concept de *continuum* reconnaît le sentiment d'avoir été abusées que les femmes éprouvent quand elles ne consentent pas librement à un rapport sexuel. Il prend en compte le fait qu'elles peuvent ne pas définir leur expérience comme un viol ni sur le moment et ni par la suite. Il permet également de comprendre comment et pourquoi les définitions des femmes peuvent changer au cours du temps.

Ce chapitre explorait l'utilité de recourir au concept de *continuum* lors de recherches et de débats sur la violence sexuelle. Le terme a été défini comme un trait commun essentiel sous-jacent à de nombreux cas différents et comme une suite continue d'éléments ou d'événements qui se recoupent. Le trait commun sous-jacent est que les hommes usent d'une variété de méthodes d'abus, de contrainte et de force pour contrôler les femmes. Le concept de *continuum* a été appliqué à la fréquence des formes de violence sexuelle et à la gamme d'expériences possibles pour chacune d'entre elles. Il ne doit pas être compris comme une connexion linéaire, et aucune conclusion ne doit en être tirée en termes de gravité ou de conséquences pour les femmes.

Recourir au concept de *continuum* met en évidence le fait que toutes les femmes sont confrontées à la violence sexuelle à certains moments de leur vie. Cela permet de relier les abus les plus communs et quotidiens dont elles sont l'objet avec les épreuves les moins communes qualifiées de délits. C'est grâce à cette connexion qu'elles sont en mesure de définir ce qu'elles ont traversé comme des cas de violence sexuelle.

Une implication importante de cette approche de la violence sexuelle est qu'aucune distinction claire ne peut être établie entre les « victimes » et les autres femmes. Le fait que certaines d'entre elles vivent uniquement le type de violence situé à l'extrémité la plus commune et quotidienne du *continuum* est une différence de degré et non de nature. L'usage du terme « victime » pour dissocier un groupe de femmes des vies et des expériences des autres femmes doit être remis en question. La même logique s'applique à la définition des « agresseurs ».

Références

Bart Pauline (1983). "Women of the Right: Trading for Safety, Rules and Love". Note de lecture d'Andrea Dworkin, *Right Wing Women* dans *The New Women's Times Feminist Review* (novembre/décembre).

Clark Lorenne M.G., Lewis Debra J. (1977). *Rape : The Price of Coercive Sexuality*. Toronto, The Women's Press.

Dobash R. Emerson., Dobash Russell. (1979). Violence Against Wives: A Case Against Patriarchy. New York, Free Press.

DuBois Ellen, Gordon Linda (1983). "Seeking Ecstasy on the Battlefield: Danger and Pleasure in Nineteenth-century Feminist Sexual Thought". *Feminist Review*, 9, 1, p. 7-25.

Dworkin Andrea (1983). *Right-Wing Women*. London, The Women's Press.

Farley Lin (1978). Sexual Shakedown. New York, McGraw Hill.

Gilbert Lucy, Webster Paula (1982). *Bound By Love*. Boston, Beacon Press.

Hanmer Jahla, Saunders Sheila (1984). Well-Founded Fear. London, Hutchinson.

Herman Judith L. (1981). *Father-Daughter Incest*. Cambrigde, Mass., Harvard University Press.

Kelly Liz (1984a). "How Women Define Experiences of Sexual Violence" (rapport non publié).

Kelly Liz (1984b). Effects or Survival Strategies? The Long-term Consequences of Experiences of Sexual Violence, communication présentée à la Second International Conference for Family Violence Researchers. New Hampshire, Etats-Unis (août).

Koss Mary P., Oros Cheryl J. (1982) "Sexual Experiences Survey: A Research Instrument Investigating Sexual Aggression and Victimization". *Journal of Clinical and Consulting Psychology*, 50, p. 455-457.

Leidig Marie (1981). "Violence Against Women — A Feminist-Psychological Analysis". In Cox S. (ed.) *Female Psychology*. New York, St Martin's Press.

MacKinnon Catharine (1982). "Feminism, Marxism, Method and the State: An Agenda for Theory". *Signs*, 7, 3, p. 515-544.

Marolla Joseph, Scully Diana (1979). "Rape and Psychiatric Vocabularies of Motive". In Gomberg E., Franck V. (eds), *Gender and Disordered Behaviour*. New York, Brunner/Mazel.

Pagelow Mildred D. (1981). Woman Battering. California, Sage.

Rich Adrienne (1980). "Compulsory Heterosexuality and Lesbian Existence". *Signs*, 5, 4, p. 631-660.

Russell Diana E.H. (1975). *Rape : The Victim's Perspective.* New York, Stein and Dav.

Schechter Susan (1982). Women and Male Violence. Londres, Pluto Press.

Stanko Elizabeth A. (1985). *Intimate Intrusions : Women's Experience of Male Violence*. Londres, Routledge and Kegan Paul.

Vogelman Sue S. *et al* (1979). "Sex Differences in Feelings Attributed to a Woman in Situations Involving Coercion and Sexual Advances", *Journal of Personality*, 47, 3, p. 420-431.

Ward Elizabeth (1984). *Father-Daughter Rape*. Londres, The Women's Press.

Williams, Joyce E., Holmes, Karen A. (1981). *The Second Assault : Rape and Public Attitudes.* Westport, Greenwood Press.

Wilson Paul R. (1978). *The Other Side of Rape*. St Lucia, University of Queensland Press.

A propos des Editions Also:

On diffuse des brochures qu'on trouve pertinentes. On serait contentes de discuter avec toi. Si tu as envie de nous faire des retours, si tu veux échanger avec nous ou que tu cherches une brochure, contacte nous par mail :

editionsalso@riseup.net

Pour retrouver toutes nos brochures, clique sur le lien dans notre bio twitter :

@EditionsALSO